

RELEVÉ DE DÉCISIONS

SOUS RÉSERVE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Extrait des délibérations du
[CC 15.12.2021]

Le Conseil Communautaire du mercredi 15 décembre a permis le passage en revue de 60 délibérations, dont voici les principales à retenir :

- **Vote pour l'attribution de Fonds de Concours, pour un total de 21 611,11 €**, pour la réalisation de travaux dans 6 communes du territoire dont Bertheauville, pour l'installation d'une réserve à incendie ; Saint-Pierre-le-Vieux pour la restauration de la façade sud, du pignon ouest et de la souche de cheminée de la Mairie ; et à Autigny pour l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants.

- **Vote pour la participation financière de la Communauté de Communes à la création de logements sociaux à Sotteville-sur-Mer**, rue des Gimblays. Compétente en matière de politique du logement et du cadre de vie, la Communauté de Communes subventionne SODINEUF HABITAT NORMAND, à hauteur de 26 000 €, pour la construction de 6 logements pour l'année 2021, dont 4 logements de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) correspondant aux locations HLM (habitation à loyer modéré) et 2 logements de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), réservés aux personnes qui rencontrent des difficultés économiques et sociales.

- **Vote pour la participation financière à la création de logements sociaux au Bourg-Dun**, rue des Beaufourniers. La Communauté de Communes subventionne SODINEUF HABITAT NORMAND, à hauteur de 26 000 €, pour la construction de 6 logements pour l'année 2021, dont 4 logements de type PLUS et 2 logements de type PLAI.

- **Vote pour l'attribution de subventions aux associations du territoire pour un montant global de 13 840 €**. Les bénéficiaires sont l'association Les Zirond'Elles, qui œuvre pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement ; l'Association Fibromyalique, pour l'organisation de son marché de Noël ; et l'association Alliance et Culture, pour l'organisation du Festival du Lin et de la Fibre artistique en juillet 2022.

- **Vote pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour la Maison de l'Europe, pour l'année 2021, à hauteur de 4 850 €**. Avec cette aide financière, la Communauté de Communes accompagne la Maison de l'Europe dont l'objectif est de rapprocher l'Europe des territoires grâce à la mise en place de conférences sur des thématiques diverses telles que l'agriculture et le monde rural, les relations internationales, le Brexit et l'Europe dans les territoires.